Craponne-sur-Arzon : finances de la commune

Commune · Haute-Loire (43) · 2 022 habitants · tranche 2 000 à 3 499 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, Craponne-sur-Arzon affichait un encours de dette de 1,3 M€, soit 624 € par habitant, une épargne brute égale à 24,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 2,1 ans.

Dette par habitant
624 €
1,3 M€ au total

Capacité de désendettement
2,1 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
24,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
901 € / hab.
1,8 M€ au total

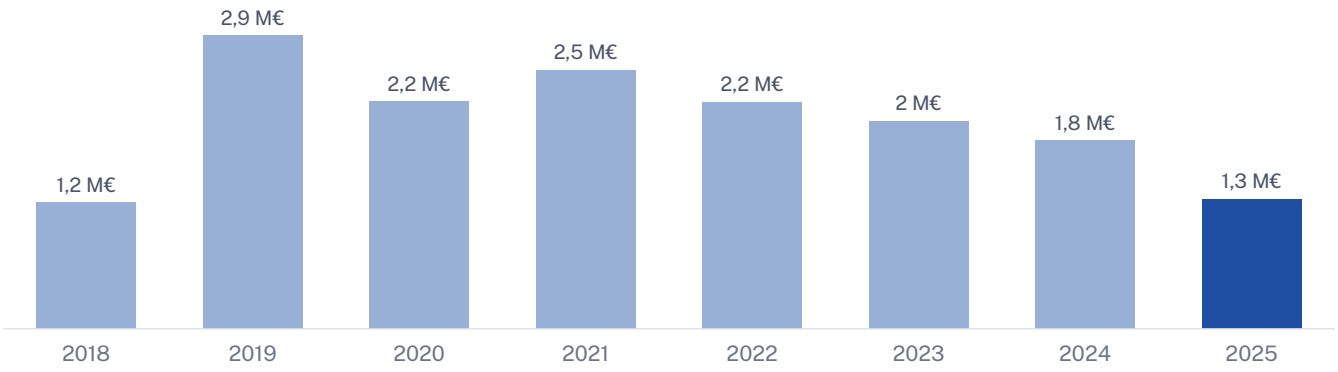
Les comptes de la commune en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 2 290 communes de 2 000 à 3 499 habitants (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	901 €	un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	46 %	414 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	24,5 %	293 € par habitant : parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut. Repère : vigilance sous 10 %, alerte sous 7 % (usage d'analyse financière, non réglementaire) (Au-dessus des repères).
Est-elle endettée ?	624 €	un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille. Repère : plafond national de référence de 12 ans de capacité de désendettement pour les communes (Sous le plafond).
Investit-elle ?	287 €	un peu en dessous de la moitié des communes de même taille.
Combien rapportent les impôts locaux ?	673 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 1,2 M€ en 2018 à 1,3 M€ en 2025 (+2,4 %). Valeur la plus haute : 2,9 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	1,2 M€	26 %	2,3 ans	1,7 M€
2019	2,9 M€	10,9 %	12,6 ans	2,7 M€
2020	2,2 M€	20,1 %	5,1 ans	1,4 M€
2021	2,5 M€	27,1 %	4,2 ans	1,6 M€
2022	2,2 M€	32,2 %	2,8 ans	834 k€
2023	2 M€	28,7 %	2,9 ans	982 k€
2024	1,8 M€	29,7 %	2,4 ans	1,2 M€
2025	1,3 M€	24,5 %	2,1 ans	580 k€

Comparée à ses communes jumelles

Indicateur	Craponne-sur-Arzon	Médiane des jumelles	Écart
Dette par habitant	624 €	631 €	−1,2 %
Impôts locaux par habitant	673 €	593 €	+13,4 %
Frais de personnel par habitant	414 €	519 €	−20,1 %
Investissement par habitant	287 €	500 €	−42,6 %
Taux d'épargne brute	24,5 %	20 %	
Capacité de désendettement	2,1 ans	3,1 ans	

Jumelles : Cosne-d'Allier (03), Loir en Vallée (72), Prémery (58), Puy-l'Évêque (46), Riscle (32), Beaumontois en Périgord (24), Le Buisson-de-Cadouin (24), Gorron (53), Magnac-Laval (87), Argences en Aubrac (12). Insee (taille, évolution, âges, revenu) ; comptes OFGL.

Le mandat 2020-2026 en chiffres

Indicateur	2019	2025	Évolution	Médiane dép.
Habitants	2 042	2 022	−1 %	+0 %
Dette par habitant	1 397 €	624 €	−55,4 %	−17,4 %
Impôts locaux par habitant	594 €	673 €	+13,2 %	+20,3 %
Frais de personnel par habitant	354 €	414 €	+17,2 %	+19,4 %
Taux d’épargne brute	10,9 %	24,5 %	+13,6 points	−0,2 point
Capacité de désendettement	12,6 ans	2,1 ans	−10,4 ans	−0,6 an
Investissement cumulé 2020-2025, par habitant		3 298 €		3 453 €

Comptes consolidés OFGL 2019 et 2025 ; médiane : évolution médiane des communes du département. Une évolution ne juge pas la gestion.

Qui vit ici

Indicateur	Craponne-sur-Arzon	Comparaison
Habitants (2023)	1 998	−9 % depuis 2012 (département : +1,3 %)
65 ans ou plus (2023)	39,5 %	département : 26,1 % · France : 21,3 %
Personnes couvertes par le RSA (2024)	2,8 pour 100 habitants	département : 2,3
Salariés du secteur privé (2025)	551	+15 % depuis 2015
Élèves des écoles (rentrée 2025)	183	−13,7 % depuis 2015
Indice de position sociale des écoles (2024-2025)	96,9	France : 105,8

Sources : Insee, populations municipales 1968-2023, recensement 2012-2017-2023, naissances et décès 2008-2025 (API Melodi, Licence Ouverte) ; Cnaf, allocataires par commune au 31 décembre 2020-2024 (data.caf.fr, Licence Ouverte), valeurs arrondies par la Cnaf ; Urssaf, établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé au 31 décembre (open.urssaf.fr, ODbL) ; Éducation nationale, effectifs d’élèves par école et indices de position sociale (data.education.gouv.fr, Licence Ouverte).

Les métiers des habitants

650 habitants de 15 à 64 ans ont un emploi ; la commune compte 1 080 emplois, soit 158 emplois pour 100 habitants qui travaillent (indicateur de concentration d'emploi de l'Insee).

Groupe	Habitants	Département	France	Emplois sur place
Agriculteurs exploitants	5,4 %	4,5 %	1,3 %	4,1 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8,5 %	8,4 %	6,6 %	7,4 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,7 %	10,3 %	20,1 %	9,4 %
Professions intermédiaires	20,2 %	25,9 %	26,4 %	20,9 %
Employés	27,2 %	26,5 %	26,1 %	35,3 %
Ouvriers	31 %	24,4 %	19,5 %	22,8 %

Professions les plus exercées par les habitants : Auvergne-Rhône-Alpes

Profession	Habitants (environ)	Part
Aides-soignants	59 090	1,7 %
Infirmiers en soins généraux salariés	58 490	1,7 %
Secrétaires, employés de la bureautique	56 510	1,6 %
Enseignants titulaires du primaire	50 710	1,4 %
Enseignants titulaires du secondaire général et technologique	50 250	1,4 %
Ingénieurs et cadres d'études, recherche et développement de l'industrie	45 240	1,3 %
Ouvriers du nettoyage	44 710	1,3 %
Agents de service des établissements de santé	39 960	1,1 %
Conducteurs de poids lourds	39 490	1,1 %
Techniciens d'installation et de maintenance (hors informatique)	39 470	1,1 %
Employés de la fonction publique (secrétariat, gestion, comptabilité)	36 930	1 %
Ouvriers peu qualifiés de la réception et de l'expédition	36 680	1 %

Employeurs, projets de recrutement 2026 (Haute-Loire (43)) : 5 780 au moins, dont 45 % jugés difficiles.

Métier	Projets	Difficiles
Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques	479	1,7 %
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	359	30,6 %
Professionnels de l'animation socioculturelle	287	79,4 %
Ouviers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	278	67,3 %
Serveurs de cafés restaurants	233	29,6 %
Ouviers qualifiés des industries agro-alimentaires	217	3,2 %

Métier	Projets	Difficiles
Agriculteurs	184	62,5 %
Employés de l'hôtellerie	177	53,7 %
Viticulteurs, arboriculteurs	171	30,4 %
Aides-soignants	170	70,6 %

Sources : Insee, recensement de la population 2022, emploi et population active (Licence Ouverte 2.0) ; Insee, recensement de la population 2022, fichier détail des individus par région (Licence Ouverte 2.0) ; France Travail, enquête Besoins en main-d'œuvre 2026 (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0).

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Craponne-sur-Arzon
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	518 k€ pour 9 projets
Par habitant	256 € (communes de même taille : 182 € ; département : 509 €, médianes)
Part du coût des projets payée par l'État	30,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Réparation de la voirie communale : remis en état du mur de soutènement de la voie d'accès au cimetière	23 514 €
2023	DETR	Curage du bâtiment n°8 rue du commerce et sa reconversion en espace public (création d'une halle)	17 871 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Marchés publics (2021 à 2025)

Indicateur	Craponne-sur-Arzon	Haute-Loire	Médiane des communes
Marchés attribués avec une seule offre	non calculé	22,5 %	20 %
Marchés d'au moins 40 000 € HT passés sans mise en concurrence	non calculé	2,2 %	0 %
Entreprises titulaires aujourd'hui fermées	9,1 %	1,5 %	0 %

Marchés publiés de 2021 à 2025 (données essentielles de la commande publique consolidées, data.gouv.fr) et répertoire Sirene du 01/11/2026. Repères à comprendre, pas des irrégularités.

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.